



OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **COMMUNE DE FAAA**

Intitulé du poste : **1 agent de terrain**

Catégorie¹ : **D**

Niveau de diplôme minimum requis : **Aucun diplôme**

Spécialité¹ : **Administrative**

Grade : **Agent principal**

Service d'affectation : **Service Facturation, Taxes et Recouvrement**

Localisation : **Centre administratif de la Mairie de Faa'a**

Emploi à pourvoir à compter du : **01/06/25**

Type de recrutement¹ : **Permanent**

Temps de travail¹ : **Temps complet**

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité, de catégorie et de grade équivalent ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- Tout lauréat de l'examen professionnel de la FPC de spécialité et de grade équivalent ;
- Toute personne correspondant au profil recherché et aux conditions statutaires.

Missions principales :

Sous l'autorité du chef de service Facturation, l'agent de terrain a pour mission la recherche et de la transmission des informations nécessaires à la facturation (eaux, déchets, etc.). Il assure notamment la relève des index des compteurs d'eaux. Il distribue les factures et assure la relation avec les habitants ainsi que diverses tâches administratives.

Profil recherché :

- Sens de l'organisation et de la gestion du temps,
- Rigueur, adaptabilité et réactivité,
- Gestion des conflits,
- Très grande disponibilité,
- Sens de l'orientation,
- Connaissance du territoire communal,
- Connaissance des règles, des procédures et des délibérations établies du conseil municipal,
- Maîtrise le Reo Maohi,
- Technique de médiation,
- Maîtrise du logiciel de relève « Saphir »
- Bonne communication,
- Sens de l'écoute et du dialogue,
- Travail en équipe,
- Sens du service public

Rémunération : conditions statutaires

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur Oscar TEMARU, Maire de la Ville de Faa'a - BP 60.002 - 98704 Faa'a centre ou le déposer directement au bureau de la DRH près de l'antenne CPS FAAA.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Lettre de motivation et CV avec : adresse mail, contact téléphonique, adresse postale et géographique ;
- Copie d'une pièce d'identité avec photo lisible (passeport ou carte d'identité en cours de validité) ;
- Copie du diplôme et/ou attestations de formation ;
- Attestation d'affiliation de la CPS (le document est téléchargeable sur le site www.cps.pf « espace Tatou » le e-service dédié aux assurés ;
- Copie du permis B.

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Date limite de dépôt des candidatures : 29/05/2025

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK